



**2108BDI-10083_ ADDENDUM N° 1 AU
CAHIER SPECIAL DES CHARGES**

**Marché de services relatif au Recrutement
des Prestataires pour la mise en œuvre des
actions de Formation à l'Enabel au
Burundi -Relance du 2108BDI-10055».**

Code Navision : 2108BDI

2108BDI-10083_ ADDENDUM N° 1

L'Addendum porte sur les points du cahier spécial des charges suivants :

2. Objet et portée du marché

2.4 Postes

Chaque lot de ce marché est composé des postes ou thématiques suivants :

(Voir également Partie 5 et/ou inventaire de chaque lot du tableau ci-haut).

Ces thématiques seront groupés et forment un seul lot. Il n'est pas possible de soumissionner pour un ou plusieurs postes et **le soumissionnaire est tenu de remettre le prix unitaire journalier forfaitaire pour deux tranches en fonction du nombre de participants entre 1 à 25 personnes et de 26 à 50 personnes**, pour chaque thématique et ainsi de chaque lot.

3. Mode de passation

3.2 Publication

Ce marché est publié sur le site d'Enabel (www.enabel.be) **du 18/01/2024 au 19/02/2024.**

3.4 Offre

3.4.3 Détermination des prix

Le présent **marché est un marché mixte**, ce qui signifie que le prix est forfaitaire par tranche de groupe de participants/par thématique et à bordereau des prix unitaires/jour.

3.4.4 Introduction des offres

Le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre par thématique et alors par lot.

Le soumissionnaire introduit son offre au plus tard le lundi, 19/02/2024 à 10H00 de Bujumbura (GMT+2)

Ainsi, la date de remise des offres est prolongée du 15/02/2024 au 19/02/2024 à 10h00 de Bujumbura, (GMT+2).

6. Formulaires

6.2 Formulaire d'offre – Prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire..... s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du **CSC/2108BDI -10083 « Marché de Services relatif au « Recrutement des prestataires pour la mise en œuvre des actions de Formation à l'Enabel au Burundi»**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogoires comme ses propres conditions.

Les prix unitaires et les prix globaux de chacun des postes de l'inventaire sont établis en respectant la valeur relative de ces postes par rapport au montant total de l'offre. Tous les frais généraux et financiers, ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les différents postes proportionnellement à l'importance de ceux-ci.

La taxe sur la valeur ajoutée fait l'objet d'un poste spécial de l'inventaire, pour être ajoutée au montant de l'offre. Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public conformément aux dispositions du **CSC /2108BDI -10083-**, aux prix journaliers suivants (en lettres et en chiffres), exprimés en euros et hors TVA :

Lotx_Tranche 1 (groupe de 1 à 25 participants) :

Lotx_Tranche 2 (groupe de 26 à 50 participants) :

Lot y_Tranche 1(groupe de 1 à 25 participants) :

Lot y_Tranche 2 (groupe de 26 à 50 participants) :

Pourcentage TVA :%.

L'information confidentielle et/ou l'information qui se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux est clairement indiquée dans l'offre.

Afin de rendre possible une comparaison adéquate des offres, les données relatives au point 3.4.6.4 ou documents mentionnés relatifs aux critères d'attribution, dûment signés doivent être, doivent être joints à l'offre.

En annexe, le soumissionnaire joint à son offre

Le soumissionnaire déclare sur l'honneur que les informations fournies sont exactes et correctes et qu'elles ont été établies en parfaite connaissance des conséquences de toute fausse déclaration.

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le .../...../2024

Signature du mandataire

6.3 Inventaire (le même pour chaque lot)

NB : Pour chaque lot, il faut donner deux types de prix par thématique suivant les deux catégories de groupe de participants.

Lot x	Unité= Nombre de personnes à former /J	QF= Thématique entière	Prix Forfaitaire/Thématique/Jour
Formation en Thématique x	Tranche 1 : 1-25	1	
Formation en Thématique x	Tranche 2 : 26- 50	1	
Prix forfaitaire/jour du lot HTVA (en lettres)			En chiffres
Montant de la TVA			
Montant TVAC en lettres			en chiffres

Fait à le .../...../2024

Signature du mandataire

6.6 Dossier de sélection – aptitude technique

NB : Pour le soumissionnaire, 2 attestations minimales sont requises /lot pour lequel une offre est remise et non par chaque axe/thématique du même lot.

Références du soumissionnaire suivant le canevas 6.6.3	A joindre
Le soumissionnaire dispose des références suivantes de services exécutés, qui ont été effectués au cours des Cinq dernières années : Deux (2) références minimales des services similaires en nature pour chaque lot, exécutés au cours des cinq dernières années : 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023. Le soumissionnaire joint à son offre une liste reprenant les services les plus importants qui ont été effectués au cours des trois dernières années, avec mention du montant et de la date et les destinataires publics ou privés. Les services sont prouvés par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire était un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut par une simple déclaration du prestataire de services.	Attestation de bonne fin et/ou PV de réception

Un soumissionnaire peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Les règles suivantes sont alors d'application : • Si un opérateur économique souhaite recourir aux capacités d'autres entités, il apporte au pouvoir adjudicateur <u>la preuve</u> qu'il disposera des moyens nécessaires, notamment en produisant <u>l'engagement de ces entités à cet effet</u>. • Le pouvoir adjudicateur vérifiera, si les entités à la capacité desquelles l'opérateur économique entend avoir recours <u>remplissent les critères de sélection</u> et s'il existe des <u>motifs d'exclusion</u> dans leur chef. • En ce qui concerne les critères ayant égard aux <u>titres d'études et professionnels, ou à l'expérience professionnelle pertinente</u>, les opérateurs économiques ne peuvent toutefois avoir recours aux capacités d'autres entités que <u>lorsque ces dernières exécuteront véritablement les travaux ou fourniront les services pour lesquels ces capacités sont requises</u>. • <i>(FACULTATIF) le pouvoir adjudicateur peut exiger que certaines tâches essentielles soient effectuées directement par le soumissionnaire lui-même ou, si l'offre est soumise par un groupement d'opérateurs économiques par un participant dudit groupement.</i> Dans les mêmes conditions, un groupement de candidats ou de soumissionnaires peut faire valoir les capacités des participants au groupement ou celles d'autres entités.	Les mêmes documents que le soumissionnaire
---	---

NB : Toutes les autres clauses du Cahier spécial de charges 2108BDI-10083 demeurent inchangées.